

CONVOCAION AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DÉDIÉ DE LA SOCIÉTÉ D

Madame, Monsieur,

Conformément au règlement du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) diversifié de la société D qui prévoit une réunion annuelle du Conseil de Surveillance, nous vous prions de bien vouloir assister au Conseil de Surveillance de ce fonds qui se tiendra :

**Le 12 juin 2020 à 10h00
Sur le site à Lyon**

Ordre du jour

- élection du président du Conseil de Surveillance
- commentaires du gérant sur l'environnement économique et la performance du fonds
- point sur la valorisation du fonds
- point sur l'exercice des droits de vote en Assemblées Générales par la société de gestion
- adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice clos
- questions diverses

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous assurons, chère Madame, cher Monsieur, de nos sentiments les plus dévoués.

**PS : Pour rappel, vous trouverez au verso le procès-verbal du précédent Conseil de Surveillance.
En cas d'absence, veuillez transmettre le mandat ci-joint dûment rempli au membre du Conseil de Surveillance à qui vous déléguez votre pouvoir.**

Pouvoir à une personne dénommée

Je soussigné(e)* Mme, M ...

donne pouvoir à Mme, M ...

membre du Conseil de Surveillance du fonds D, pour me représenter au Conseil de Surveillance de ce FCPE qui se tiendra le jeudi 12 juin 2020.

*Nom, Prénom du signataire, membre du Conseil de Surveillance

Date et Signature :

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DÉDIÉ DE LA SOCIÉTÉ D*

Le Conseil de Surveillance s'est réuni pour délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- émargement de la feuille de présence et élection du président du Conseil de Surveillance
- environnement économique, structure de l'actif et performance du fonds
- point sur la valorisation du fonds
- rapport de vote en Assemblées Générales
- modification de l'allocation d'actifs du fonds
- adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019
- questions diverses

Rappel de la composition du Conseil de Surveillance et des règles de quorum

Le Conseil de Surveillance, institué en application de l'article L. 214-164 du code monétaire et financier qui prévoit au moins une réunion annuelle, est composé de 7 membres :

- 4 membres salariés porteurs de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'entreprise, désignés par le Comité Social et Économique,
- 3 membres représentant l'entreprise, désignés par la Direction.

La durée du mandat est fixée à un an renouvelable par tacite reconduction, y compris pour le président qui est élu parmi les représentants des porteurs de parts salariés.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Rappel des nominations et liste des présents

- représentants des salariés :

M. Alain	Membre du Comité Social et Économique
M. Eric	Membre du Comité Social et Économique
M. Maurice	Membre du Comité Social et Économique
- représentants de la Direction :

Mme Catherine	Directeur des Ressources Humaines
M. Thomas	Directeur Financier

Rappel de la classification AMF

Le fonds est classé dans aucune catégorie de FCPE.

Il est exposé de façon équilibrée (45 à 55% de l'actif) aux produits taux ou convertibles et aux produits actions.

Première résolution : élection du président du Conseil de Surveillance

M. Maurice, représentant les salariés, désigné par le Comité Social et Économique, est renouvelé à l'unanimité.

Nombre de voix favorables : 5 défavorables : 0 abstentions : 0

Présentation par le gérant, point sur la valorisation du fonds et le vote en Assemblées Générales

Analyse de la conjoncture économique et des marchés financiers**

Analyse de la structure de l'actif et de la performance du fonds**

Évolution des parts du fonds et rapport de vote**

Deuxième résolution : modification de l'allocation d'actifs du fonds

L'allocation actuelle est maintenue avec une marge de + à - 5% par rapport à l'indice de référence, la part des titres de la maison mère portée à 10% et la gestion en direct de la poche actions (40% du FCPE) remplacée par des Organismes de Placement Collectifs US et pays émergents pour 10% de l'actif, et ISR de la zone euro pour 30%.

Nombre de voix favorables : 4 défavorables : 0 abstentions : 1

Troisième résolution : adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019

Le rapport annuel de gestion (comptes annuels, rapport général du commissaire aux comptes)** est présenté et commenté par la société de gestion. Après réponse à la question du Directeur Financier sur la « Régularisation des revenus de l'exercice » inscrite au compte de résultat, le rapport est soumis à approbation.

Nombre de voix favorables : 5 défavorables : 0 abstentions : 0

Le rapport de l'exercice 2019 est en conséquence approuvé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.

Signature du président et d'un membre présent du Conseil de Surveillance

*adressé à la société de gestion et au dépositaire

**documents transmis préalablement

CONVOCAATION AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DÉDIÉ DU GROUPE E

Madame, Monsieur,

Conformément au règlement du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) en actions internationales du groupe E qui prévoit deux réunions annuelles du Conseil de Surveillance, nous vous prions de bien vouloir assister au Conseil de Surveillance de ce fonds qui se tiendra :

**Le 6 juin 2020 à 14h00
Sur le site à Paris**

Ordre du jour

- élection du président du Conseil de Surveillance
- commentaires du gérant sur l'environnement économique et la performance du fonds
- point sur la valorisation du fonds
- décision du Conseil de Surveillance sur le transfert partiel d'actifs du fonds suite à la vente de la filiale B et, en cas d'approbation, envoi d'une lettre aux porteurs de parts
- adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice clos
- pouvoir pour saisir l'Autorité des Marchés Financiers au motif de défaut de prospectus du fonds maître
- questions diverses

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous assurons, chère Madame, cher Monsieur, de nos sentiments les plus dévoués.

**PS : Pour rappel, vous trouverez au verso le procès-verbal du précédent Conseil de Surveillance.
En cas d'absence, veuillez transmettre le mandat ci-joint dûment rempli au membre du Conseil de Surveillance à qui vous déléguez votre pouvoir.**

Pouvoir à une personne dénommée

Je soussigné(e)* Mme, M ...

donne pouvoir à Mme, M ...

membre du Conseil de Surveillance du fonds E, pour me représenter au Conseil de Surveillance de ce FCPE qui se tiendra le vendredi 6 juin 2020.

*Nom, Prénom du signataire, membre du Conseil de Surveillance

Date et Signature :

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DÉDIÉ DU GROUPE E*

Le Conseil de Surveillance s'est réuni pour délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- émargement de la feuille de présence et élection du président du Conseil de Surveillance
- environnement économique, structure de l'actif et performance du fonds
- point sur la valorisation du fonds
- adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019
- modification de la périodicité de valorisation du fonds
- questions diverses

Rappel de la composition du Conseil de Surveillance et des règles de quorum

Le Conseil de Surveillance, institué en application de l'article L. 214-164 du code monétaire et financier qui prévoit au moins une réunion annuelle, est composé de 7 membres :

- 3 membres salariés porteurs de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de la filiale A, désignés par le Comité Social et Économique de la filiale A,
- 2 membres salariés porteurs de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de la filiale B, désignés par le Comité Social et Économique de la filiale B,
- 2 membres représentant l'entreprise, désignés par la Direction de la filiale A.

La durée du mandat est fixée à un an, y compris pour le président qui est élu parmi les représentants des porteurs de parts salariés.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Rappel des nominations et liste des présents

- représentants des salariés :

M. Bertrand	Membre du Comité Social et Économique de la filiale A
M. Denis	Membre du Comité Social et Économique de la filiale B
M. Jean-Pierre	Membre du Comité Social et Économique de la filiale A
M. Marc	Membre du Comité Social et Économique de la filiale A
- représentants de la Direction :

Mme Marie-Christine	Responsable des Ressources Humaines
M. Eric	Directeur Administratif et Financier

Rappel de la classification AMF

Le fonds est classé dans la catégorie FCPE « Actions internationales ».

Son univers d'investissement est centré sur l'international avec la zone euro comme zone prépondérante.

Première résolution : élection du président du Conseil de Surveillance

M. Marc, représentant les salariés, désigné par le Comité d'Entreprise de la filiale A, est candidat.

Nombre de voix favorables : 6 défavorables : 0 abstentions : 0

Présentation par le gérant et point sur la valorisation du fonds

Analyse de la conjoncture économique et des marchés financiers**

Analyse de la structure de l'actif et de la performance du fonds**

Évolution des parts du fonds**

Deuxième résolution : adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019

Le rapport annuel de gestion (comptes annuels, rapport général du commissaire aux comptes)** est présenté et commenté par la société de gestion. Après réponses aux questions posées, il est soumis à approbation.

Nombre de voix favorables : 6 défavorables : 0 abstentions : 0

Le rapport de l'exercice 2019 est en conséquence approuvé.

Troisième résolution : modification de la périodicité de valorisation du fonds

La valeur liquidative devient hebdomadaire en lieu et place des 15 et dernier jours de Bourse de chaque mois. Suite à cette modification, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur sera mis à jour et une lettre envoyée aux porteurs de parts.

Nombre de voix favorables : 6 défavorables : 0 abstentions : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.

Signature du président et d'un membre présent du Conseil de Surveillance

*adressé à la société de gestion et au dépositaire

**documents transmis préalablement

CONVOCAION AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DÉDIÉ DE LA SOCIÉTÉ F

Madame, Monsieur,

Conformément au règlement du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) diversifié de la société F qui prévoit deux réunions annuelles du Conseil de Surveillance, nous vous prions de bien vouloir assister au Conseil de Surveillance de ce fonds qui se tiendra :

**Le 13 juin 2020 à 10h00
Sur le site à Nantes**

Ordre du jour

- élection du président du Conseil de Surveillance
- commentaires du gérant sur l'environnement économique et la performance du fonds
- point sur la valorisation du fonds
- décision du Conseil de Surveillance sur le changement de société de gestion consécutif à la fusion du fonds F vers un fonds multi-entreprises, et, en cas d'approbation, demande d'agrément auprès de l'Autorité des Marchés financiers et envoi d'une lettre aux porteurs de parts
- approbation du rapport annuel de gestion de l'exercice clos
- questions diverses : communication aux porteurs de parts suite à l'opération de transfert des avoirs du fonds F vers le fonds multi-entreprises Trésor Plus

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous assurons, chère Madame, cher Monsieur, de nos sentiments les plus dévoués.

**PS : Pour rappel, vous trouverez au verso le procès-verbal du précédent Conseil de Surveillance.
En cas d'absence, veuillez transmettre le mandat ci-joint dûment rempli au membre du Conseil de Surveillance à qui vous déléguez votre pouvoir.**

Pouvoir à une personne dénommée

Je soussigné(e)* Mme, M ...

donne pouvoir à Mme, M ...

membre du Conseil de Surveillance du fonds F, pour me représenter au Conseil de Surveillance de ce FCPE qui se tiendra le mardi 13 juin 2020.

*Nom, Prénom du signataire, membre du Conseil de Surveillance

Date et Signature :

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DÉDIÉ DE LA SOCIÉTÉ F*

Le Conseil de Surveillance s'est réuni pour délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- émargement de la feuille de présence et élection du président du Conseil de Surveillance
- environnement économique, structure de l'actif et performance du fonds
- point sur la valorisation du fonds
- modification de l'allocation d'actifs du fonds
- adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019
- questions diverses

Rappel de la composition de Conseil de Surveillance et des règles de quorum

Le Conseil de Surveillance, institué en application de l'article L. 214-164 du code monétaire et financier qui prévoit au moins une réunion annuelle, est composé de 6 membres :

- 4 membres salariés porteurs de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés, élus directement par les porteurs de parts,
- 2 membres représentant l'entreprise, désignés par la Direction.

La durée du mandat, non renouvelable par tacite reconduction puisqu'il s'agit d'une élection, est fixée à 3 ans, y compris pour le président qui est élu parmi les représentants des porteurs de parts salariés.

Les mêmes modalités s'appliquent aux suppléants conformément au règlement du fonds.

Le Conseil ne délibère valablement que si tous ses membres sont présents ou représentés par leurs suppléants.

Les décisions visant à changer de société de gestion ou de dépositaire sont prises à l'unanimité.

Rappel des nominations et liste des présents

- représentants des salariés :

M. Bernard	Salarié porteur de parts
M. Denis	Membre du Comité Social et Économique
M. Jean-Pierre	Salarié porteur de parts
M. Michel	Salarié porteur de parts
- représentants de la Direction :

Mme Carole	Responsable des Ressources Humaines
M. Jean-François	Directeur

Rappel de la classification AMF

Le fonds est classé dans aucune catégorie de FCPE.

Il est exposé à la zone euro, de 40 à 60% aux marchés actions et de 40 à 60% aux marchés taux.

Première résolution : élection du président du Conseil de Surveillance

M. Denis, représentant les salariés, membre du Comité Social et Économique, est candidat.

Nombre de voix favorables : 6 défavorables : 0 abstentions : 0

Présentation par le gérant et point sur la valorisation du fonds

Analyse de la conjoncture économique et des marchés financiers**

Analyse de la structure de l'actif et de la performance du fonds**

Évolution des parts du fonds**

Deuxième résolution : modification de l'allocation d'actifs du fonds

La part investie en actions de la zone euro est portée à 60% et le solde en produits de taux de la zone euro, tout en respectant la fourchette d'investissement définie dans le règlement du fonds.

A la demande du Conseil de Surveillance, cette modification devra être effectuée par la société de gestion dans le mois qui suit.

Nombre de voix favorables : 4 défavorables : 0 abstentions : 2

Troisième résolution : adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019

Le rapport annuel de gestion (comptes annuels, rapport général du commissaire aux comptes)** est présenté et commenté par la société de gestion. Après réponses aux questions posées, il est soumis à approbation.

Nombre de voix favorables : 6 défavorables : 0 abstentions : 0

Le rapport de l'exercice 2019 est en conséquence approuvé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.

Signature du président et d'un membre présent du Conseil de Surveillance

*adressé à la société de gestion et au dépositaire

**documents transmis préalablement